3 LMD  :

Matière : Pragmatique

Présentation de la matière : cette matière consiste à faire connaître aux étudiants l’importance des actes du langage ou ce que l’on appelle Speech acts dans notre quotidien.

Comme nous le savons la langue n’est pas seulement un moyen de communication mais aussi c’est la parole en acte. Ou le langage en action selon Austin

Dans ce module , nous allons prendre en compte les poinsts suivants :

* Les fondateurs de la théorie speech acts,
* Qu’est- ce qu’un acte de langage ?
* La pragmatique : qu’est- ce que cela signifie ?
* Les objectifs de la pragmatique
* Pragmatique et linguistique
* Les performatifs versus constatatifs
* Les types d’acte de langage
* La théorie de Grice ( les maximes conversationnelles)
* Les limites de la pragmatique
* Travaux dirigés en ligne

 - références bibliographiques

* **Cours n°1 : linguistique et pragmatique**

**Introduction :**

La linguistique a pour objet de décrire la langue . elle seveut descriptive. Son objet ultime est la langue « en elle –même et pour elle-même. » (CLG : p )

Tout ce qui a trait à la langue, la dialectologie est l’affaire de la linguistique tandis que la pragmatique s’intéresse beaucoup plus au langage dans une situation de communication.

Quel (s) effet(s) exerce les actes de langage sur l’autre ? y-a-t-il un impact sur les interlocuteurs ?

* **Les fondateurs :**

On considère généralement que la publication en 1962 de l’ouvrage de John Austin How to do things with words. Cet ouvrage regroupe douze Conférences constitue le véritable acte de naissance de la théorie des speech acts.

Cependant, Austin n’est pas le premier à affirmer que dire, c’est faire. Il existe d’autres courants qui ont déjà traité ce slogan. A titre indicatif, la rhétorique d’Aristote . d’ailleurs, l’étude de l’art de persuader par le discours, or le discours persuasif a pour caractéristique majeure de devoir être adapté au contexte interlocutif et à l’auditoire qu’il a pour visée d’influencer.

* **La définition de la pragmatique :**

La pragmatique peut être définie comme l’étude du langage en acte ce qui signifie :

* Le langage en situation, actualisé au cours d’un acte d’énonciation particulier. dans cette optique, nous nous intéressons aux modalités de l’inscription dans l’énoncé des énonciateurs impliqués dans ce processus. ;
* Le langage envisagé comme un moyen d’agir sur le contexte interlocutif qui permet l’accomplissement d’un certain nombre d’actes spécifiques.
* La théorie de speech acts :

 A la source de la théorie austinienne des actes de langage, on découvre les performatifs.

Nous appelons un acte performatif tout énoncé qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l’acte qu’il dénomme. Autrement- dit, faire du seul fait qu’il le dise.

Exemple : « je te promets de venir demain .»

Il faut accomplir ipso facto cet acte : celui de promettre. Or, l’énoncé peut être sincère ou insincère, mais il n’est ni vrai ni faux.

* **La théorie de speech acts :**

Cette théorie a pour vocation de s’intéresser à tous les moyens par lesquels s’exerce la fonction agissante inhérente au langage. Alors, ax réalisations implicites aussi bien implicites qu’explicites des valeurs illocutoires.

Dans le manifeste d’Austin Quand dire, c’est faire, nous recensons trois types d’acte :: locutoire, illocutoire et perlocutoire (8/99/10ème Conférences)

Une proposition d’inventaire et de classification des différentes valeurs illocutoires que peut recevoir une énonciation donnée. Nous en distinguons cinq classes :

* Les verdictifs : ce sont des actes judiciaires comme acquitter, juger, condamner, décréter, etc
* Les exercitifs : ils relèvent d’une conduite préconisée telle que ordonner, instruire, exhorter
* Les promissifs visant à obliger le locuteur a adopter une certaine conduite comme jurer, promettre , garantir.
* Les comportatifs exprimant une attitude et / ou un comportements du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu’un : s’excuser, pardonner, déplorer, remercier, etc
* Les expositifs : ce sont des locutions afin d’exposer une idée, clarifier une situation donnée  ou argumenter: affirmer, déclarer, nier, expliquer, annoncer, concéder, objecter.

**-Références bibliographiques :**

1. Quand dire, c’est faire, John AUSTIN , 1962

2. Catherine KERBRAT-Orecchioni, les actes de langage dans le discours, éd. ARMAND COLIN , 2010

3. Jean –François Dortier, le langage Nature , histoire et usage,

4. Saussure, FERDINAND DE , CLG, Ed.TALANTIKT, 2002

5. Jerrold Katz, The philosophy of language

6. John Searle, Essai de philosophie du langage, 2008